



Association régionale des éleveurs de bovins limousins  
43 Avenue Albert Raimond  
BP 40050  
42 272 St Priest en Jarez

Procès verbal de la réunion du conseil d'administration de l'association  
le 23 février 2018 à Feurs

**Adhérents présents :** MM Maisson Lionel – Conseillon Jean Luc– Villard Jean Paul –  
Bonnier Louis – Bernard Laurent – Mercier Joëlle – Mercier Pierre – Fréry Pierre Yves –  
Meyrieux Jean Philippe

**Adhérents excusés :** MM Grange Alain – Denis Georges

**Ordre du jour :**

- 1- Renouvellement du bureau
- 2- Point sur l'assemblée générale
- 3- Le concours interrégional 2019, préparation des commissions
- 4- Le concours départemental
- 5- Questions diverses

Au vu de la feuille d'émargement ci-jointe, le Président observe que le quorum de décision prévu dans les statuts de l'association est atteint.  
Le conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

**1- Renouvellement du bureau :**

Le bureau est renouvelé toutes les années ; le président exprime le souhaite de l'élargir en nommant un secrétaire adjoint.

Sont élus à la majorité : 9 votants = 9 voix pour.

Composition : Président Lionel Maisson  
Vice-président Jean Luc Conseillon  
Trésorier Alain Grange  
Secrétaire Pierre Yves Fréry  
Secrétaire adjointe Joëlle Mercier

**2- Point sur l'assemblée générale :**

Le thème choisi, impact du régime alimentaire sur la qualité des viandes, était très intéressant avec une bonne intervention.

La visite a été appréciée ; l'élevage naisseur avec un atelier d'engraissement de génisses a guidé les participants des stabulations à la boucherie pour visualiser la qualité de la viande produite.

### **3- Le concours interrégional 2019 :**

Il conviendra de reprendre la liste des adhérents de l'AREBLI pour une mise à jour.  
Les commissions sont constituées au nombre de huit et les responsables sont nommés ;  
ils devront étoffer leurs commissions.  
Le conseil décide d'établir une première budgétisation fin avril.

### **4- Le concours départemental :**

Il se déroulera au lycée de Ressins dans le cadre de la fête du lait les 8 et 9 septembre.  
Il reste à rencontrer les organisateurs, l'ADPEL pour la mise en place de ce concours.  
Le juge sera Paul Vannier.

### **5- Questions diverses :**

- Le comice :  
Une tournée de tri effectuée par Jean Luc Conseillon et Louis Bonnier a été nécessaire  
pour sélectionner les animaux.  
A l'avenir, les éleveurs proposant des animaux devront les présenter à l'attache lors de la  
visite pour faciliter leur observation.  
Jugement des animaux de boucherie : trois juges.  
Animaux reproducteurs : cinq mâles inscrits ; le juge sera Gilles Cubizole de Haute Loire.  
L'AREBLI financera un encart publicitaire dans la revue du comice et la valeur de deux  
repas dans un restaurant.

Fait à Feurs le 23 février 2018

**Le Secrétaire**

**Le Président**

**Pierre Yves Fréry**

**Lionel Maisson**